

## MULTIPLE RURAL

Les travaux du multiple rural étaient encore en cours lorsque le bulletin municipal de l'an dernier a été publié. Comme on peut le constater sur les photos du bulletin 2010, les travaux se sont donc achevés avec une réception en date du 4 juillet 2011.

En effet, de nombreuses difficultés ont été rencontrées par l'entreprise GAUTHIER chargée de la pose de la verrière. De nombreuses lettres recommandées ont été adressées à cette entreprise et des réserves existent encore quant au problème d'étanchéité. En effet, de nombreuses infiltrations ont été constatées, de surcroît, l'appareillage concernant le store protecteur de soleil a dû être complètement remplacé.

La commune a donc mis en demeure l'entreprise dès le mois de juillet de lever toutes les réserves figurant au procès-verbal de réception, tout n'est pas encore terminé à ce jour. Une dernière lettre recommandée a été adressée en date du 7 novembre. La commune est dans l'attente du versement de la subvention FISAC d'un montant de 30 000 € et du solde de celle du département soit un montant de 10 000 € sur les 20 000 € accordés

Un nouveau bail a été signé avec les locataires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec un loyer mensuel s'élevant à la somme de 550 € révisable chaque année.

Les gérants bénéficient donc de 42 m<sup>2</sup> supplémentaires pour l'exploitation de leur bar-restaurant. La verrière est parfaitement intégrée au bâtiment, et l'espace nouveau ainsi créé est convivial, avec vue sur le plan d'eau.



**Façade du « BRUGES »**



**Extension de la véranda**

## LOGEMENT ECOLE

La réfection du dernier logement de l'école situé au rez-de-chaussée a été exécutée par les entreprises suivantes :

Entreprise CREUSOT	2 594 €
Entreprise DESSEAUVE	10 727 €
Entreprise BOISSONNET	4 490 €

Les travaux ont consisté en la pose de parquet dans les deux chambres, construction de faux plafonds, réfection totale des peintures ainsi que la mise en place d'une cabine de douche, avec réfection complète de la salle de bains.

La commune a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 8 000 €.

## EGLISE

Comme il a été longuement exposé lors de la réunion publique de janvier, une mauvaise surprise a eu lieu concernant la charpente et la toiture de l'église, pourtant des investigations avaient été menées initialement du côté Sud, partie basse, où rien n'a été constaté. Lors d'investigations complémentaires, il est apparu que la charpente se trouvait dans un état de détérioration avancé et notamment la première charpente sur laquelle reposait une deuxième charpente qui menaçait de s'effondrer.

Les premières investigations furent menées par l'architecte Pascal PARMANTIER et un devis fut établi par les entreprises présentes sur place. Au vu de l'énormité du chiffre de 376 000 €, le conseil municipal a décidé de faire appel à un expert patenté en la matière, SYLVA

Conseil. Le représentant de ce bureau d'études est venu sur place, est allé constater par lui-même l'état de la charpente et a établi un rapport au terme duquel il apparaissait que la charpente était dans un état nécessitant une intervention urgente dans le cadre d'une procédure adaptée. C'est dans ces conditions que le conseil municipal, dans sa séance du 31 mars, a décidé de faire le choix de huit entreprises auxquelles serait adressé le dossier établi par SYLVA Conseil comprenant les deux lots (lot démolition - maçonnerie - charpente et lot couverture - zinguerie).

Les entreprises auxquelles les dossiers ont été adressés sont les suivantes : SARL NAILLET – SARL GRIFFET – CHARBONNIER Frères – SARL LABEYRIE Louis – Entreprise SUCHET – EURL LOPITAUX – COUVRADOMES – SARL SAINTEMARTINE

La commission de mise en concurrence s'est réunie le 13 mai et a procédé à l'ouverture des plis reçus au nombre de quatre.

En application de la procédure d'urgence mise en œuvre, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 : démolition – maçonnerie - charpente : entreprise NAILLER pour un montant de 117 514.34 € HT

Lot 2 : couverture – zinguerie : entreprise SUCHET pour un montant de 57 852.47 € HT.

Les marchés ont été conclus le 21 juin 2011. Le délai d'exécution figurant au marché est de 6 mois.

La dépose des tuiles et de la charpente a commencé début juillet avec

# RÉALISATIONS

---

interruption durant tout le mois d'août et reprise courant septembre. .A ce jour, toute la dépose a été effectuée, la partie maçonnerie a été réalisée, la charpente devrait être posée à compter du 28 novembre.

Il est dommage de constater que tous ces travaux n'ont pu être réalisés pendant l'été et la période d'automne, propices cette année à l'exécution de tels travaux.

La commune a sollicité une subvention auprès du Conseil Général d'un montant de 49 843 € dans le cadre du FIC outre 25 000 € au titre du Ministère de l'Intérieur.



TRAVAUX :

CHARPENTE

COUVERTURE



# RÉALISATIONS

---



**Dépose de la toiture**

# RÉALISATIONS

---



**Couverture**  
**d'une tour**



## **REFECTION DE CHAUSSEES**

### **Chemin de la Faye**

L'hiver 2010-2011 a été particulièrement sévère avec une détérioration importante de la voirie communale goudronnée. C'est dans ces conditions que la commune a décidé de faire appel au Syndicat Intercommunal de Voirie de Menat, dont elle est adhérente, pour un programme d'emplois partiels sur toutes les chaussées endommagées.

Le syndicat est intervenu une première fois au printemps et une seconde fois au mois de novembre. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 35 000 €.

Il faut espérer que le présent hiver entrainera moins de dégradations.



### **Chemin**

### **du Gas**

